

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TIZI-OUZOU**

**DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

**Concours national de maitrise d'œuvre restreint**

**N°01/2025 pour « Etude Et Suivi Pour la Réalisation  
d'Un Magasin de Stockage des Produits Saisis avec Salle de  
Vente A Tizi-Ouzou »**

**NIF: 099815019058902**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé au concours national de maitrise d'œuvre restreint N°01/2025 pour « **Etude Et Suivi Pour la Réalisation d'Un Magasin de Stockage des Produits Saisis avec Salle de Vente A Tizi-Ouzou** »

Publié et paru dans les quotidiens nationaux: en langue arabe « الاقتصادية » en date du **06/11/2025**, en langue étrangère « **Alger 16** » en date **06/11/2025** et le BOMOP qu'a l'issu de l'évaluation des offres financières en date du **17/03/2026** conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est confié provisoirement comme suit :

LOT	BET	Note technique, Prestation et financière	Montant DA TTC	Délai	OBS
<b>Etude Et Suivi Pour la Réalisation d'Un Magasin de Stockage des Produits Saisis avec Salle de Vente A Tizi-Ouzou »</b>	<b>BET HECHEMI NIF. 170160900071400000</b>	73,83	7 639 411,76	-	<b>BET proposé</b>

A cet effet, et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.